



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par :Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 2 juillet 2021

DDT 77/STAC
Unité Instruction et Conseil ADS
MELUN
A l'attention de
Madame Francine EZAGAL

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Par courrier, réceptionné le 14 juin 2021, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la demande de permis de construire n° 077 380 21 00003, déposée par la SAS Biogaz du Multien, représentée par M. Pascal MEHEUT pour la création d'une lagune étanche de stockage de digestat issu de l'unité de méthanisation Biogaz du Multien, d'un volume de 7000 m³ sur le territoire de la commune de Puisieux.

La commission s'est réunie par visioconférence LIFESIZE le jeudi 1^{er} juillet 2021 pour examiner ce Permis de Construire, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF.

La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire. Ce projet est lié à une unité de méthanisation agricole et il est reconnu comme nécessaire à l'activité agricole. Il doit permettre d'alimenter en digestat les parcelles agricoles voisines du projet.

En revanche, la commission demande à ce qu'un calcul permette de démontrer le choix d'une garde de 70 cm, afin de prévenir d'éventuels débordements en cas de précipitations importantes.

DDT de Seine-et-Marne
288, avenue Georges Clemenceau
Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil

Pour le directeur départemental
L'adjoint au directeur

Medu
Laurent BEDU